



Association déclarée selon la loi de 1901  
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville  
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr  
Site : www.arqm.asso.fr

## Septembre Octobre 2009 Bulletin N°54

### EDITORIAL

#### *Une association « durable »*

Le qualificatif de « durable » a été attribué par notre député Jacques Myard au président de l'Association lors du repas de quartier. Il pourrait tout aussi bien, et encore mieux, s'appliquer à l'Association elle-même.

En effet, inscrire notre action dans la durée, c'est bien l'objectif que nous poursuivons depuis la création de l'Association il y a plus de douze ans.

C'est un changement de sens de circulation dans une rue du quartier qui a été l'élément déclencheur pour le début de « l'aventure », en 1996. Depuis lors, l'Association a démontré son utilité, pour créer du lien social, se proposer comme interlocuteur auprès de la municipalité, développer la coopération avec les autres associations.

L'Association durera-t-elle? Cela dépend de chacun d'entre nous. Pour le moment, le nombre d'adhésions se maintient à un niveau élevé, grâce à une grande fidélité des adhérents et à un bon accueil auprès des nouveaux arrivants dans le quartier. Le Conseil de l'Association comprend encore une bonne part des membres fondateurs, et est enrichi constamment d'éléments nouveaux et de valeur. Les délégués de rue sont un apport essentiel pour le renouvellement des idées et le devenir de l'Association, même si bien évidemment ils sont peu disponibles car actifs pour la plupart.

Dans la vie d'une Association, l'Assemblée générale est un moment important. Ce sera cette année encore l'occasion de débattre de tous les sujets intéressant le quartier, de recueillir votre avis sur le fonctionnement de l'Association, d'envisager ensemble les améliorations possibles. Retenez dès à présent la date du 10 octobre.

Dans ce bulletin de rentrée, nous avons essayé de balayer tous les sujets et dossiers intéressant le quartier au sein de la commune. Vous y retrouverez aussi, avec plaisir, la page d'histoire locale, qui avait disparu du précédent bulletin pour cause d'actualité trop chargée.

Bonne lecture.

### AGENDA

- Du 5 au 13 septembre : exposition sur la civilisation égyptienne, du pharaon Djoser à l'époque hellénistique, par Michel Gratot, ami fidèle de notre Association. Du mardi au vendredi de 9 h à 12 et de 14 h à 18 h. Samedi et dimanche de 15 h à 18 h. Salle Brassens, au Mesnil-le-Roi. Entrée libre. Visites commentées par l'auteur.
- Dimanche 6 septembre: Salon des associations, dans le parc du dispensaire. Venez nous rendre visite sur le stand de l'Association ou participer à des permanences.
- Dimanche 13 septembre: Triathlon de Sartrouville. Il est encore temps de s'inscrire comme signaleur de course auprès de la ville ou de l'Association.
- Samedi 26 septembre : Promenade fleurie. Départ de l'Espace Jacqueline Auriol, 51 avenue Georges Clemenceau. Au programme : découverte des nouveaux aménagements et des projets dans le quartier, notamment la coulée verte.
- Dimanche 27 septembre: Fête de Sartrouville, brocante en centre-ville, avenue Jean Jaurès et dans les rues adjacentes, y compris exceptionnellement dans notre quartier.
- Samedi 10 octobre : Assemblée générale annuelle de l'Association. Une convocation parviendra aux adhérents.
- Dimanche 11 octobre : Fête des vendanges dans le parc du dispensaire, avec le Comité du Vieux Pays.
- Dimanche 18 octobre : promenade à pied, de Sartrouville à La Frette par les coteaux de Seine. Cette première randonnée organisée par l'Association est accessible à tout public (de 8 à 10km environ aller et retour). Départ à 9h30. Retour vers midi. Renseignements complémentaires sur le site Internet de l'Association et le jour de l'Assemblée générale.

### LA VAUDOIRE CHANGE DE PRESIDENCE

Lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2009, l'association de quartier la Vaudoire-Debussy s'est donnée une nouvelle équipe dirigeante. Le bureau est composé de sept membres.

La présidence est assurée par Eric Bailo, assisté de Noël Thébaut (vice président) et de Lyne Leux (secrétaire). Sandrine Féron, ancienne présidente, est membre honoraire. Après avoir été adhérente de notre Association pendant plusieurs années, elle a eu le mérite de créer l'association en 2006, et de l'avoir fait fonctionner depuis cette date. Nous souhaitons pleine réussite à cette nouvelle équipe ; nous continuerons à entretenir avec elle les meilleures relations, comme avec celles des autres quartiers limitrophes, à savoir Le Vieux Pays et Les Dix-Arpents.

## **L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

Elle se tiendra le samedi 10 octobre, à partir de 17h, salle du 14 Juillet, rue Henri Dunant. Chaque adhérent recevra une invitation et un appel à candidatures pour le Conseil.

### **Le Conseil**

Les membres sont élus pour deux ans par l'Assemblée Générale.

Le Conseil :

- prend toutes décisions pour la bonne marche de l'Association.
- organise les activités proposées aux adhérents.
- désigne les membres du Bureau.
- représente l'Association.

Il se réunit tous les deux mois environ.

### **Les délégués de rue**

Le délégué a un rôle de contact : il est le correspondant local de l'Association dans sa rue ou son environnement proche. Il est associé aux travaux du Conseil à sa demande.

La fonction de délégué de rue n'implique pas de participation particulière à des réunions. Il s'agit simplement de faire « remonter » les informations auprès du Conseil. Le mode de communication privilégié est le courriel.

Ce poste de délégué de rue peut donc être tenu par des adhérents jeunes et actifs qui s'intéressent à la vie de l'Association mais n'ont pas la possibilité d'y consacrer trop de temps, du fait de leurs activités professionnelles et de leurs occupations familiales.

La plupart des rues du quartier ont désormais un ou plusieurs délégués. La liste à jour figure sur le site Internet de l'Association. Parmi les rues non encore pourvues, citons : rue Victor Hugo, place de l'hôtel de ville, rue Cuvier, rue des Arts, quai du Pecq, avenue Roger Salengro. Les volontaires sont les bienvenus, notamment dans les rues manquant de délégué.

## **DANS LE QUARTIER**

### **Des trottoirs sont à rénover**

L'état des trottoirs dans le quartier est une préoccupation majeure de l'Association. Avec une bonne coordination entre les services de la ville et l'Association, une première tranche de travaux a été réalisée fin 2007, apportant une amélioration significative pour le confort et la sécurité des

piétons. En revanche, le solde des travaux envisagés reste toujours en attente. Et au fil des mois, la situation se dégrade, du fait du vieillissement naturel et des intempéries de cet hiver.

Une bonne surprise est intervenue cet été : la réfection du trottoir sur les quais de Seine, côté habitations, depuis le Lycée Jules Verne jusqu'à l'avenue Alfred Foulon.

Comme suite à la proposition de M. le Maire lors de la réunion de quartier en mai dernier, l'Association a actualisé son inventaire des trottoirs restant à réhabiliter et autres menus travaux de voirie. Il sera remis aux responsables municipaux lors d'un prochain « tour de quartier ». Si vous avez des points particuliers à signaler dans votre secteur, n'hésitez pas à prendre contact avec Jean-Claude Druelle, qui pilote ce dossier (Tél : 01 39 15 06 49).

### **Des arbres bientôt remplacés avenue Foulon**

Les marronniers en place apportent un charme certain à cette avenue qui va de la mairie à la Seine. Malheureusement, ils commencent à vieillir et leur renouvellement devient inévitable.

Plutôt qu'un remplacement brutal de l'ensemble, le service environnement a programmé de procéder en trois tranches.

La première interviendra à l'automne, avec l'abatage d'un tiers des arbres. Les essences des nouvelles plantations ne sont pas encore choisies, mais il ne s'agira pas de marronniers, victimes d'un parasite difficile à combattre. Il est possible que les espèces diffèrent entre les trottoirs et le terre-plein central, la diversité étant un atout pour avoir des arbres en bonne santé.

La prochaine intervention aura lieu dans un délai de 3 à 5 ans, pour laisser le temps aux nouveaux arbres de croître suffisamment.

## **LES GRANDS PROJETS**

### **RD 121 : début des travaux en 2010.**

Avec le choix du maître d'ouvrage, le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle. Les travaux préparatoires débiteront courant 2010, suivis des travaux de construction des ponts-raïls sur les voies SNCF puis des travaux de la voie nouvelle. La mise en service de l'infrastructure est prévue pour fin 2013.

Ce projet a fait l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique le 7 mars 2008 et est financé à 100 % par le Département des Yvelines. Il consiste à créer une voie nouvelle d'une longueur totale de 6 km sur les communes de Sartrouville et de Montesson. A Sartrouville, la voie nouvelle partira de l'avenue Maurice Berteaux (RD 308), entre le restaurant Mac Donald et la ligne SNCF de grande ceinture ; elle passera sous les voies SNCF dans le quartier des Richebourgs et contournera le secteur scolaire (lycée Evariste Galois, collège Colette) pour rejoindre le rond-point de l'Espérance, à l'entrée de la plaine maraîchère. A Montesson, elle se scindera en 2 branches, l'une aboutissant l'avenue Gabriel Péri (RD 121) à l'ouest, l'autre rejoignant l'avenue Paul Doumer (RD 311) à l'est.

À Sartrouville, les objectifs annoncés sont:

- de soulager la RD 121 et le centre-ville.
- De supprimer la circulation automobile de transit qui emprunte actuellement trois principaux axes : avenue de la République/Jaurès (RD 121), les quais de la Seine et les avenues de Tobrouk et de la Convention ;
- D'améliorer l'accès à la gare et au centre ville, et les circulations douces.

### **Tangentielle Nord: objectif 2016**

Lors d'une réunion en date du 8 juillet 2009, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) a pris deux décisions importantes pour ce projet :

- tout d'abord, le démarrage des travaux dès la fin de l'année 2009 sur le tronçon central, Epinay sur Seine / le Bourget, pour une mise en service fin 2014 de ces dix premiers kilomètres.
- ensuite, le lancement des études préalables aux travaux et les premières acquisitions foncières pour les tronçons Sartrouville – Epinay sur Seine et Le Bourget – Noisy le Sec, pour une mise en service prévue pour 2016-2017. de l'intégralité de la ligne, soit 28 km.

La nouvelle liaison ferroviaire Tangentielle Nord reliera Sartrouville et Noisy le Sec, en traversant les départements des Yvelines, du Val d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, sans passer par Paris.

Sartrouville sera le terminus ouest de cette infrastructure : la gare sera aménagée pour accueillir les rames de la Tangentielle le long des quais actuels du RER A, et au même niveau. Le service sera assuré toutes les 5 minutes en heure de pointe par des trains légers ou tram-trains, confortables et peu bruyants.

Sur le Plateau à Sartrouville, secteur très urbanisé et jusque là mal desservi, une nouvelle gare sera créée, « Sartrouville Val Notre Dame », à proximité immédiate du Théâtre de Sartrouville. Elle permettra de désenclaver le quartier.

### **Le centre aquatique**

L'actuelle piscine vieillissait et ses coûts de fonctionnement augmentaient en conséquence. D'où la décision de construire un nouvel équipement, qui comprendra, pour la natation, un grand bassin (25 ou 50m), un bassin d'apprentissage, une pataugeoire. En complément, des activités ludo-aquatiques, de remise en forme et de bien-être seront proposées. La commune assurera le financement, mais ne gèrera pas : ce sera le rôle d'un tiers privé, dans le cadre d'une délégation de service public. La tarification sera adaptée aux diverses activités proposées, mais la piscine devrait rester une des moins chères des environs. Le chantier commencera à l'automne 2010, à l'emplacement de l'actuelle piscine, et durera 18 mois ; la mise en service est prévue à l'été 2012.

### **La rénovation de la digue**

L'aménagement paysager doit démarrer en 2010 pour s'achever en 2013. L'objectif est de créer une promenade piétonne continue, agréable, de Montesson jusqu'au nouveau lycée Jean-Paul II. Sont notamment prévus, des bancs, des points de vue sur la Seine et des poubelles pour la propreté des lieux. Une nouvelle réunion est prévue entre la ville et le

Syndicat Mixte de la Seine et de l'Oise (SMSO), qui pilote le dossier pour le compte du Département. Nous savons les riverains de la Seine très désireux de connaître les détails de cet aménagement, notamment la végétation qui sera conservée ou réimplantée sur les berges. Nous ne manquerons donc pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce dossier.

## **HISTOIRE LOCALE**

Il y a quelques années, nous avons établi à votre intention un document regroupant les rues de notre quartier qui précisait, dans la mesure du possible, l'origine de leurs noms et leurs dates d'ouverture. Nous avons pensé qu'il vous serait agréable de revoir certains de ces textes, avec un développement un peu plus conséquent.

### **Alexis, Alfred Nicolle, vous connaissez ?**

Nous commencerons par la **rue Jean Nicolle** dont l'évolution dans le quartier est étonnante et l'importance du trafic ne fait que croître au fil des années au grand dam des riverains...

Le premier document faisant état de cette voie est **l'Etat de reconnaissance des Chemins Ruraux de Sartrouville** établi en 1884: la rue qui nous occupe n'était qu'un simple chemin de terre appelé chemin de la ferme, rural n°92 qui conduisait de la route de saint Germain (Jean Jaurès) à la ferme de la Vaudoire, vaste ensemble de bâtiments auquel on accédait par une porte charretière qui se tenait sensiblement à la hauteur de la rue Buffon – Ces bâtiments se situaient à l'arrière du château (notre mairie) et comportaient des logements pour le personnel, des écuries, des étables, une bergerie, des granges, un pigeonnier, une orangerie etc... après le lotissement de 1924, beaucoup d'entre eux étaient encore en place, mais ils furent pulvérisés en mai 1944 : seule la maison du 18<sup>ème</sup> abritant le service Communication de la Ville est encore là (voir les poutres imposantes du 2<sup>ème</sup> étage).

Revenons au Chemin de la Ferme : celui-ci se terminait au Chemin du Milieu qui, autrefois, du temps de la splendeur des seigneurs de la Vaudoire, traversait les terres de bout en bout, depuis le château jusqu'à la limite de Montesson (bd. Léon Blum). Coupé en 1843 par la construction de la voie de chemin de fer Paris le Havre il devint, pour ce qui nous concerne, l'amorce de la rue de la Constituante (de l'autre côté c'est l'avenue Ronce). Mais il y avait belle lurette que le domaine seigneurial avait été morcelé.

Dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle un début d'urbanisation avait vu le jour : avez-vous remarqué ces 4 maisons semblables qui se suivent (numérotation actuelle) aux numéros 37 (1900), 35 (1906), 33 (1910), 31 (1895) (\*) ? Ces terrains, (premier lotissement) à l'origine inclus dans le domaine de la Vaudoire, appartenaient sans doute aux propriétaires de celui-ci, les Foulon. Mme Foulon (dont l'époux, Alfred, était maire en titre depuis 1892) en avait hérité de son père Léon Fontaine et dans l'une de ces maisons, le recensement de 1901, (qui pour la première fois fait état de la rue Jean

Charles Nicolle), cite un Jules Fontaine, employé aux chemins de fer de l'ouest, son épouse, Sophie et son frère Ernest Fontaine : peut être des parents.

La prairie qui faisait suite au chemin de la ferme, jusqu'à la Seine, appartenait, en cette fin du 19<sup>ème</sup> siècle, d'un côté aux Foulon et de l'autre à la famille Nicolle –

**Et voici Alexis Alfred Nicolle** : il naquit à Sartrouville le 14 Juin 1833 au domicile de ses parents, rue de St Germain(Stalingrad). Il fut chef de bureau honoraire du Ministre des Finances, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Dès 1870, il participait à la vie communale, et fut élu Maire le 18 Mai 1884, réélu le 20 Mai 1888 et ma foi, au regard des délibérations municipales établies pendant sa mandature, ce fut un maire assez actif, il réclama, entre autres, en 1882 l'ouverture d'une halte du chemin de fer à Sartrouville, sans résultat hélas. Cette halte ne vit le jour que 10 ans plus tard, c'est Alfred Foulon qui obtint satisfaction l'année de son élection au fauteuil de maire : il était il faut dire sous directeur des Chemins de fer de l'Ouest, ceci explique peut-être cela.

Le grand mérite d'Alexis Nicolle fut en 1887 sa proposition d'assainissement de la Place de la Fête, lieu d'épidémies endémiques de typhoïde, grâce à la construction d'un égout, proposition qui fut adoptée immédiatement et avec succès.

En 1898, Alexis Nicolle, retiré de la vie publique, offre de donner à la commune le terrain nécessaire à la prolongation, à travers sa prairie, jusqu'à la Seine du chemin de la Ferme et demande en échange de cette cession de son terrain que le nouveau chemin de la Ferme ainsi prolongé reçoive et conserve à perpétuité dans toute sa longueur le nom de **Jean Charles Nicolle** en souvenir de son père qui avait procédé à l'achat de ces terrains avec ses premières économies de percepteur de Sartrouville !!! – (on ne rit pas !) – les Foulon en firent autant pour Léon Fontaine, mais nous en parlerons une autre fois -.

### Qui était Jean Charles Nicolle ?

Jean Charles Nicolle, né le 26 Germinal an 10 (16 avril 1802 ) et décédé à Sartrouville le 1<sup>er</sup> Janvier 1873, était percepteur divisionnaire de Sartrouville-Houilles-Maisons, il fut capitaine puis lieutenant de la Garde Nationale de Sartrouville de 1831 à 1835, fondateur et président de la Société de Secours Mutuel la Providence en 1865 – Il participait activement à la vie de la cité et avait, entre autres, signé la pétition en 1861 pour protester contre la fermeture de la ligne hippomobile qui faisait la navette entre Sartrouville et Courbevoie (voir bulletin n°45).

Cette donation fut le dernier acte civique (et filial) d'Alexis Alfred Nicolle : ce célibataire mourut le 14 Janvier 1900 dans sa demeure familiale du 69 rue de St Germain (Stalingrad) ayant refusé les honneurs de la municipalité !

*En fait la rue devrait s'appeler Jean Charles Nicolle mais on ignore à quelle date « Charles » est passé à la trappe !*

Le petit Chemin rural n°92 dit de la Ferme a bien changé : en 1936 ce qui restait des prairies devenues friches avait laissé la place aux chantiers Connesson remplacés aujourd'hui par un joli lotissement. Un lourd tribut fut payé par cette rue en mai 1944 avec de nombreuses maisons détruites. Maintenant ? .....ça roule !!!!!

Françoise Denais – Les Amis de l'histoire de Sartrouville.

*\* dates de construction communiquées par le cadastre*

## URBANISME

Notre quartier fleurit actuellement de panneaux publicitaires proposant des logements neufs dans des programmes immobiliers proches, aux noms attractifs:

- Le Clos Laffitte, à l'entrée de la rue de Stalingrad : 56 logements. (Promoteur : OGIC)
- Les jardins Pasteur, 9 Avenue Pasteur : 41 logements (Promoteur : Kaufman and Broad)
- Résidence Gamay, 28 avenue Jean Jaurès, 55 logements (Promoteur : ICADE Capri).

Il s'agit de répondre à la demande de jeunes ménages attirés notamment par l'offre de transports en commun. C'est pourquoi un contrat a été signé entre la ville et le conseil général des Yvelines. En contrepartie d'une aide financière, il prévoit la construction de 1416 logements d'ici 2012, dont 2/3 en collectif. 82% de ces logements seront consacrés à l'accès à la propriété ( dont 196 logements en accession sociale). Le contrat prévoit aussi un minimum de 18% de la production en locatif social, soit 254 logements.

A l'horizon 2015, la population de Sartrouville devrait atteindre les 55.000 habitants, contre 53.000 actuellement.

## COMMERCE LOCAL

### *Un magasin Biocoop à Sartrouville*

Situé 57, avenue Maurice Berteaux, face à ATAC, il est ouvert depuis le 26 août dernier. D'une superficie de 215 m2, ce nouveau magasin propose un choix de fruits et légumes, les produits alimentaires du quotidien en frais et en épicerie, de nombreux pains frais, des fromages à la coupe, et des pâtisseries! Mais aussi, toute l'alimentation pour bébé, des produits d'entretien pour la maison, des produits cosmétiques, et des semences pour le jardin.

La qualité 100% bio est proposée dès qu'elle est possible. (le logo AB, lui, n'exige que 95% d'ingrédients d'origine biologique). De plus, l'enseigne s'engage à respecter scrupuleusement la saisonnalité, pour proposer des produits frais, riches en vitamines et qui n'ont pas nécessité de transport coûteux et polluant. Donc, ni tomates ni courgettes en plein hiver.

En revanche, des fiches recettes sont mises à disposition pour apprendre à cuisiner les légumes de saison.

Source : site Internet de Biocoop Sartrouville.

**Bulletin rédigé par l'Association, le 26 août 2009**